



*Attention : Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne sommes pour l'instant pas en mesure de publier le Synopsis sous son format habituel. Nous publierons donc pour l'instant une version bimensuelle abrégée du Synopsis.*

## ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

### ➤ POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE

**Une nouvelle communication annoncée à Bruxelles le 4 décembre expose les mesures par lesquelles l'Union européenne peut aider ses partenaires de la Politique européenne de voisinage (PEV) désireux d'entreprendre des réformes, à le faire mieux et plus rapidement, tout en fournissant des incitations de nature à convaincre ceux qui hésitent encore.** Ces nouvelles propositions, qui visent à renforcer et à développer encore davantage la PEV ont été expliquées lors d'une conférence de presse par M<sup>me</sup> Benita Ferrero-Waldner, commissaire en charge des relations extérieures et de la PEV. Ces nouvelles propositions sont assorties de rapports de suivi sur les partenaires de la Politique européenne de voisinage dont les plans d'action PEV ont commencé à être mis en œuvre en 2005. La commissaire Ferrero-Waldner a déclaré : « Cette nouvelle communication offre des incitations attrayantes à nos partenaires de la PEV. Elle fera apparaître la politique de voisinage avec davantage d'acuité, en se concentrant sur les domaines essentiels présentant un intérêt mutuel, tels que les contacts interpersonnels, l'approfondissement des relations commerciales et le renforcement de la coopération en matière d'énergie, de migration et de visas, ainsi qu'au niveau du soutien financier. Un nouveau fonds d'investissement en faveur de la PEV constituera, à cet égard, une contribution importante... »

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1676&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

**Les ministres européens des affaires étrangères estiment que d'importants progrès ont été réalisés au cours des 18 premiers mois de la mise en œuvre des sept premiers plans d'action PEV.** Telles sont les conclusions du Conseil « Affaires générales et relations extérieures » dont les délibérations ont commencé le 11 décembre. Le Conseil s'est félicité de la proposition de la Commission de « renforcer la PEV » et a invité les présidences futures à continuer sur cette voie.

[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_Data/docs/pressdata/en/gena/92122.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/gena/92122.pdf)

### ➤ MOYEN-ORIENT

**À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre), l'Union européenne a réaffirmé son engagement à œuvrer en faveur d'une solution à deux États, comme stipulé dans la feuille de route et convenu entre les parties, l'objectif étant la création d'un état palestinien viable souverain et indépendant, contigu à Israël et coexistant avec cet État dans la paix et dans la sécurité.** Dans une déclaration publiée à New York, l'Union européenne a réitéré son intention de contribuer



activement aux travaux du Quartet afin de relancer le plus rapidement possible le processus de paix au Moyen-Orient. L'objectif est de progresser sur la voie d'un règlement global de la question sur la base de la feuille de route, des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et des engagements pris à Sharm el-Sheikh en 2005. La déclaration précise que l'UE doit travailler en étroite coopération avec les partenaires arabes et que la communauté internationale doit soutenir sans réserve les parties en vue de la paix.

[http://www.eu2006.fi/news\\_and\\_documents/other\\_documents/vko49/en\\_GB/1165221477836/](http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko49/en_GB/1165221477836/)

**« Beaucoup pensent à tort que l'Union européenne a imposé des sanctions au peuple palestinien depuis la victoire du Hamas aux élections de janvier. C'est totalement faux. Au contraire, jamais l'aide de l'UE n'a été aussi importante et notre assistance collective au peuple palestinien pour 2006 dépasse déjà 650 millions d'euros. »** Ces lignes sont extraites d'un article écrit par Javier Solana, Haut Représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune, pour *The Palestine Times*. L'article a été publié dans l'édition du 30 novembre du quotidien. Le Haut Représentant a souligné les épreuves endurées par le peuple palestinien depuis tant d'années. « Nous allons tout mettre en œuvre pour que ces sacrifices n'aient pas été vains, » a-t-il écrit. « Les Palestiniens comme les Israéliens méritent de se voir offrir une chance de réaliser une paix juste et durable. L'Union européenne est déterminée à les soutenir. »

[http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/en/articles/91961.pdf](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/articles/91961.pdf)

**Les ministres européens des affaires étrangères ont adopté la proposition de M<sup>me</sup> Benita Ferrero-Waldner, commissaire en charge des relations extérieures et de la PEV, visant à étendre le mécanisme temporaire international d'aide au peuple palestinien pour une nouvelle période de trois mois.** Cet instrument a été mis en place en juin 2006, après avoir été adopté par le Conseil européen. Ce soutien a été octroyé en vue d'assurer la poursuite de l'approvisionnement en services d'utilité publique, plus précisément par le biais de livraisons de combustible aux hôpitaux et aux cliniques et pour rétablir l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées après le bombardement de la centrale électrique de GAZA à la fin juin. Plus de 88 millions d'euros ont été affectés, au titre de ce mécanisme, au paiement de 71.000 fonctionnaires et pensionnés du secteur public à bas revenus, sous la forme d'une allocation sociale. Les bénéficiaires de ces allocations n'ont plus été payés régulièrement par l'Autorité palestinienne depuis février 2006. Ces paiements ont été assurés grâce aux contributions du Danemark, de la France, de Grèce, d'Irlande, du Luxembourg, de Malte, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Commission européenne. Plus de 23,7 millions d'euros ont en outre été versés directement à 73.000 Palestiniens pauvres et vulnérables incluant des ménages socialement défavorisés ayant à leur tête une femme, des chômeuses, des veuves, des orphelins, des personnes handicapées ou invalides, des personnes âgées dans le besoin, ainsi que des fermiers, des travailleurs journaliers et des bédouins. Depuis juin, le mécanisme temporaire international a assuré plus de 400.000 versements d'allocations sociales au bénéfice de 144.000 personnes. Pour une famille de six personnes en moyenne, 864.000 personnes ont bénéficié de ce soutien. En 2006, l'Union européenne et ses membres ont ainsi octroyé une aide de 651 millions d'euros au peuple palestinien, soit 27% de plus qu'en 2005. Conclusions des ministres des affaires étrangères :

[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_Data/docs/pressdata/en/gena/92123.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/gena/92123.pdf)



## ➤ MIGRATION

**La Commission européenne a présenté deux communications relatives aux migrations. La première consolide le cadre pour l'élaboration d'une politique globale européenne dans le domaine des migrations et la seconde porte sur la gestion des frontières maritimes.** « Les communications publiées aujourd'hui renforcent l'approche globale adoptée par l'Union à l'égard des migrations et proposent de nouvelles initiatives concrètes pour gérer les migrations, » a déclaré Franco Frattini, commissaire en charge de la justice, de la liberté et de la sécurité, le 30 novembre. « Nous devons à cet égard coopérer avec les pays voisins, notamment les États africains, en veillant à adopter une approche commune en matière migratoire et à élaborer des politiques de développement offrant des opportunités attrayantes dans les pays d'origine, tout en freinant les aspirations au départ, » a-t-il déclaré, ajoutant que « nous devons lutter contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains, spécialement pour prévenir la terrible exploitation et les pertes de vies humaines qui en résultent si souvent. »

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1656&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

## ➤ COMMERCE EURO-MÉDITERRANÉEN

**« Nos partenaires méditerranéens sont davantage que de simples partenaires commerciaux : vous êtes aussi de précieux partenaires politiques dans notre recherche de solutions collectives aux défis communs plus généraux auxquels nous sommes confrontés. » C'est ce qu'a déclaré M<sup>me</sup> Mariann Fischer Boel, commissaire en charge de l'agriculture et du développement rural, dans un discours sur les relations entre l'UE et les partenaires méditerranéens en ce qui concerne les échanges dans le domaine de l'agriculture, prononcé au Caire le 2 décembre : « L'UE déploie des efforts vigoureux dans ce sens, » a déclaré la commissaire. Tout en reconnaissant l'existence de signes indiquant clairement les frustrations de certains quant au rythme auquel cette relation se développe sur le plan des échanges commerciaux, la commissaire a rappelé trois principes clés qui sous-tendent les objectifs fixés pour ce partenariat euro-méditerranéen. Tout d'abord, le commerce peut être un puissant moteur de création de richesses. Le deuxième principe stipule que la libération des échanges ne doit pas nécessairement se faire du jour au lendemain. Quant au troisième principe, il énonce qu'à elle seule, l'ouverture des marchés ne répondra pas à tous les souhaits des agriculteurs, des producteurs alimentaires et des zones rurales.**

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/775&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

## ➤ SOUTIEN DE L'UE À LA DÉMOCRATIE

**Sur les quelque 2 milliards de dollars affectés chaque année aux projets d'aide au développement pour la démocratie aux quatre coins du monde, l'UE contribue environ pour moitié. De son côté, l'Initiative européenne pour la démocratie et le développement consacre environ 120 millions d'euros par an aux activités des programmes géographiques de l'UE dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratisation.** Ces chiffres ont été cités par Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne en charge



des relations extérieures et de la Politique européenne de voisinage, dans un discours prononcé dans le cadre d'une conférence intitulée « Democracy Promotion: The European Way » organisée à Bruxelles par l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe. « Nous savons que la démocratie ne peut être imposée de l'extérieur ; il nous appartient de soutenir et d'encourager les forces de la réforme, » a déclaré la commissaire, soulignant que la Politique européenne de voisinage (PEV) fournit un cadre pour promouvoir la démocratie et le développement économique dans les pays à la frontière d'une UE élargie. Alors que ces pays renforcent l'état de droit, la démocratie et le respect des droits de l'homme et qu'ils encouragent des réformes économiques orientées sur le marché, nous leur offrons une chance de participer au marché unique de l'UE, une coopération plus étroite dans le domaine de l'énergie et du transport et la chance de participer aux programmes internes de l'UE. »

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/790&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

## ➤ DROITS DE L'HOMME

**Le Parlement européen a adopté un rapport sur la proposition législative visant à réorienter l'instrument financier au service de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde.** Le rapport sur cet instrument financier a été adopté par un vote à main levée et avec quelques amendements. Les députés ont en effet souhaité réorienter les objectifs et le champ d'application du projet de règlement pour la mise en place d'un instrument financier au service de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, présenté en juillet par la Commission. Il s'agit du seul instrument permettant d'affecter directement des fonds vers des organisations de la société civile sans l'accord du gouvernement du pays tiers concerné.

[http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress\\_page/015-1378-345-12-50-902-20061208IPR01261-11-12-2006-2006-false/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/015-1378-345-12-50-902-20061208IPR01261-11-12-2006-2006-false/default_fr.htm)

## ➤ CONVENTIONS UE-MAROC

**Le 12 décembre, deux nouveaux accords ont été signés entre l'UE et le Maroc.** Le premier, sur l'aviation, remplace tous les accords aériens bilatéraux des États membres avec le Maroc. Il ne se contente pas d'ouvrir les marchés, mais est également conçu pour rapprocher les législations des deux rives de la Méditerranée. Cet accord doit stimuler la croissance du trafic vers le Maroc, et de nouveaux services réguliers, plus nombreux et plus variés, sont déjà annoncés. L'accord de coopération sur GALILEO couvre un grand nombre de domaines de coopération, notamment des actions conjointes en matière de recherche et de formation scientifiques, de coopération industrielle, de développement du commerce et du marché, de normalisation, d'homologation et de mesures réglementaires.

Aviation:

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1770&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

GALILEO:

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1774&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>



## ➤ ENVIRONNEMENT

**Les ministres euro-méditerranéens de l'environnement ont récemment adopté le calendrier de l'initiative Horizon 2020 visant à dépolluer la mer Méditerranée d'ici cette date.** Les ministres et autres chefs de délégation qui participaient à la 3<sup>ème</sup> Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement, le 20 novembre au Caire, ont invité la Commission européenne à coordonner le partenariat de l'initiative Horizon 2020 en mettant en place un groupe de pilotage efficace associant d'éminents représentants des gouvernements euro-méditerranéens et d'autres partenaires. Ce groupe devra assurer la conduite générale de l'initiative, les activités d'analyse et de suivi, ainsi que la coordination efficace avec d'autres initiatives connexes, en particulier le programme stratégique de lutte contre la pollution due aux activités terrestres dans la Région méditerranéenne.

Conclusions de la conférence : [http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/pdf/cairo\\_declaration\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/pdf/cairo_declaration_fr.pdf)

## PROGRAMMES & PROJETS

### ➤ PRIX DU JOURNALISME EUROMED HERITAGE

**Les médias jouent un rôle important dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel. Bien rédigés, les articles de presse ont la capacité d'impliquer le grand public, de faire évoluer la législation et de mobiliser des fonds. Le Prix du journalisme Euromed Heritage contribue à sensibiliser le grand public au patrimoine culturel dans la région méditerranéenne en encourageant le reportage de qualité.**

Le troisième *Prix du journalisme Euromed Heritage* vient de s'ouvrir. Ce concours de presse international, axé sur la préservation et la promotion du patrimoine culturel, est organisé par la Commission européenne, par le biais de l'unité régionale d'appui et de gestion (RMSU) du programme Euromed Heritage. Il est ouvert aux journalistes de l'UE et de ses partenaires méditerranéens. Ce Prix, également soutenu par L'UNESCO et la Fédération internationale des journalistes, bénéficie de la participation spéciale de AnsaMed. Les journalistes intéressés par les questions culturelles sont invités à soumettre leurs articles à : *Regional Management and Support Unit - Euromed Heritage, ICCD Istituto Centrale per il Catalogo e la Documentazione, via di San Michele, 18 00153 Rome, Italie*. La date limite d'envoi a été fixée au 31 mars 2007. Le règlement du Prix 2007 est disponible à l'adresse [www.euromedheritage.net/award](http://www.euromedheritage.net/award). Pour en savoir plus sur le programme Euromed Heritage, visitez le site : [www.euromedheritage.net](http://www.euromedheritage.net)

### ➤ EUROMED HERITAGE " PRODECOM" : PARUTION DU CD-ROM PÉDAGOGIQUE "MOTIFS D'ICI ET D'AILLEURS" ET DU GUIDE "DE LA TRADITION AU DESIGN"

**Le projet PRODECOM, Projet Développement Communication, du programme Euromed Heritage (MEDA) a finalisé le CD-ROM pédagogique "Motifs d'ici et d'ailleurs" et le Guide "De la Tradition au Design".** Le CD-ROM, opérationnel en quatre langues, français, arabe, turc et grec, est destiné aux professeurs des écoles, aux éducateurs et aux formateurs dans les pays européens et méditerranéens. L'objectif



de cet outil pédagogique est de sensibiliser le jeune public à la valeur patrimoniale des artisanats traditionnels, de leur montrer que l'artisanat n'a pas simplement une valeur marchande mais que les objets artisanaux perpétuent des savoir-faire précieux, transmettent une mémoire pluriséculaire et au-delà sont le fruit d'une activité économiquement viable et socialement constructive. Le CD-ROM propose une déclinaison de quatre ateliers: L'artisanat, un patrimoine vivant, Les motifs méditerranéens, des symboles culturels, Comment reproduire des motifs traditionnels, « Dessine tes propres motifs ». Le Guide "De la Tradition au Design", édité lui aussi dans les 4 langues du projet PRODECOM (français, arabe, turc et grec), est un outil d'information et de sensibilisation sur les principes d'une approche intégrée de l'artisanat, facteur à la fois de développement durable et de préservation du patrimoine culturel. Il est composé de 2 volumes intitulés respectivement : I- Artisanat et développement durable, une approche intégrée, II-Artisanat: cadre institutionnel, actions de développement et société civile.

Ces deux publications sont disponibles auprès de la Chambre des Beaux Arts de Méditerranée 59, rue Cambronne, 75015 Paris- [ch.beaux.arts@wanadoo.fr](mailto:ch.beaux.arts@wanadoo.fr) et auprès des partenaires du projet PRODECOM <http://www.chbeauxarts-prodecom.org/>

## ➤ PROGRAMME EUROMED JEUNESSE

**La Commission européenne et le Gouvernement d'Israël viennent de signer un accord financier en vertu duquel l'Union européenne offrira au Gouvernement d'Israël un soutien financier de 400.000 euros sur une période de trois ans afin de permettre à de jeunes Israéliens de participer aux activités du Programme Euromed Jeunesse III.** Cette aide accordée par l'Union européenne permettra à des jeunes Israéliens de prendre part à des échanges avec des jeunes de l'Union européenne et de ses partenaires méditerranéens dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen (Processus de Barcelone). L'accord de financement a été signé par Ramiro Cibrian-Uzal, chef de la délégation de la Commission européenne auprès de l'État d'Israël. Arthur Evron, directeur adjoint auprès du département « affaires culturelles et scientifiques » du ministère des affaires étrangères, et Yigal Tsarfati, directeur du département « relations extérieures » du ministère de l'éducation ont signé au nom d'Israël. Site Internet de la délégation : <http://www.eu-del.org.il/>

## ➤ FONDATION ANNA LINDH /COPEAM

**La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures a récemment signé un protocole d'accord avec la Conférence permanente des opérateurs audiovisuels méditerranéens (COPEAM). Les deux organismes souhaitent en effet promouvoir leurs relations au sein du Partenariat Euromed.** L'accord porte sur des activités internationales associant des journalistes et d'autres professionnels de l'audiovisuel des pays de la Région; la préparation de l'Année européenne pour le dialogue entre les cultures (2008); les échanges et les bonnes pratiques dans le bassin méditerranéen, la promotion d'initiatives conjointes entre principaux opérateurs audiovisuels de la région méditerranéenne et des projets sur les femmes en tant que promotrices du dialogue interculturel dans les médias. Pour en savoir plus :

<http://www.euromedalex.org/En/News/3dec2006.htm>



## POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

**Des informations détaillées sur les appels d'offres en cours dans les pays partenaires de la Méditerranée sont disponibles sur la base de données "appels d'offres" d'EuropeAid: <http://ec.europa.eu/comm/europeaid/cgi/frame12.pl> (disponible uniquement en anglais)**

Pour pouvoir voir la liste des appels avec tous les documents qui s'y rattachent, le formulaire "QUERY" doit être rempli de la façon suivante:

1. <MEDA> dans le menu déroulant
2. Status: Open
3. Type: Supplies, Works, Services, Grants (sélectionner toutes les catégories)
4. Region: Mediterranean Partners
5. Countries: ALL
6. Cliquer sur "SUBMIT QUERY"

Une liste d'appels ouverts apparaîtra.